

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 27 (1970)

Heft: 1

Vorwort: Parlons de conscience

Autor: Wolf, K.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Parlons de conscience

par le Dr K. Wolf

L'EFGS organise chaque année bien 300 cours avec environ 9000 participants; plus de 300 athlètes d'élite consacrent à peu près 3000 journées à l'entraînement; l'institut de recherches enregistre plus de 10 000 consultations de tout genre; des milliers de visiteurs se promènent à travers nos installations.

Et notons que tous entrent en contact, d'une manière ou d'une autre, avec des collaborateurs de l'EFGS. Ces rencontres se déroulent-elles vraiment toujours selon les principes qui nous sont imposés?

Récemment, passant au-dessus d'Evilard, j'ai ouvert la portière de ma voiture pour offrir un passage à deux garçons d'une douzaine d'années. «Où allez-vous?» — «A Macolin» — «Que se passe-t-il là-haut?» — «Un match de football!» — «Et vous avez l'autorisation?» — Ils firent de grands yeux. «Bien sûr, c'est le gardien qui nous l'a donnée!»

Le Règlement de service me vint à l'esprit. C'est pourtant l'intendant de l'EFGS qui est responsable de l'utilisation des installations et non pas le gardien.

Il y a un ordre à respecter. D'autre part, il faut admettre que ce cas, bien que contraire à tout règlement, était plus que réjouissant. Le gardien avait décidé tout seul et en souverain: «jouez!»

Il faut savoir prendre des décisions sur place. On doit bien se demander si nous tous dans la hiérarchie de l'EFGS appliquons jour par jour ce pouvoir de décision. Conservons-nous intacte, d'année en année, cette grande élasticité d'esprit qui permet de choisir, vu tous les cas exceptionnels, le juste entre prescriptions et exceptions. Nous libérons-nous vraiment de tout entêtement? Notre bon sens ne s'envole-t-il pas avec le foehn? Voilà des questions que nous devons nous poser continuellement. Les réponses sont données par ceux qui viennent à Macolin et diffèrent les unes des autres.

L'idéal serait de ne jamais apparaître en tant qu'organisation. Si l'on venait à Macolin, si l'on pouvait travailler dans les meilleures conditions, se sentir à l'aise et rentrer satisfait, alors l'EFGS porterait le mandat qu'on lui avait confié en principe
un endroit de rencontre

pour ceux qui pratiquent du sport.

Au cours de cette année on inaugurerait le nouveau bâtiment scolaire et la maison «Schachenmann» pour les athlètes d'élite. Espérons que les façades reluisantes ne représentent que le cadre des rayons d'activité irradiant de valides efforts entrepris en faveur d'un sport sain. Et dans tout cela, notre contribution n'est pas à prendre à la légère.